



L'avifaune des niayes

IRD

Institut de recherche
pour le développement

L'avifaune des niayes



Institut de recherche
pour le développement

Livret élaboré par Pierre A. Reynaud, Docteur ès Sciences, Chargé de Recherche à l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement).

Avec la participation de Monsieur le Professeur Marc Sagne et les élèves du Cours Sainte Marie de Hann suivants :

Moussa Nakoulima, Serge De Souza, Mapenda Diongue, Amandine Bouyer, Alioune Badara Ndiaye, Saliou Diagne, Emmanuel Diatta.

Collecte des données : El Hadji Daouda Sylla, IRD.

Mise en page : Pierre Moscovino, Michel Fromaget, IRD.

Photographies : P.A. Reynaud, M. Fromaget.

© IRD Sénégal, 2001

Avant propos sur les Clubs de Jeunes IRD

L'IRD propose à des jeunes, de 15 à 25 ans, d'entreprendre une étude scientifique, de conduire les observations, les enquêtes ou bien les expérimentations qu'elle induit.

En se confrontant aux questionnements, aux méthodes et outils de la recherche, ils pourront mieux connaître ses métiers, appréhender ses finalités et ses enjeux.

L'objectif est d'initier à une pratique expérimentale et d'observation rigoureuse, d'apprendre à explorer de nouvelles aires du savoir.

Pour cela, il faut :

- choisir un sujet d'investigation réaliste, en concertation avec le ou les scientifiques volontaires pour accompagner sa réalisation, en une ou deux années.
- prévoir un programme d'activités pour une ou deux années avec, si possible, des objectifs d'étapes.
- restituer la synthèse des travaux et résultats, en prévoyant au plus tôt les moyens et les interlocuteurs choisis.

Introduction

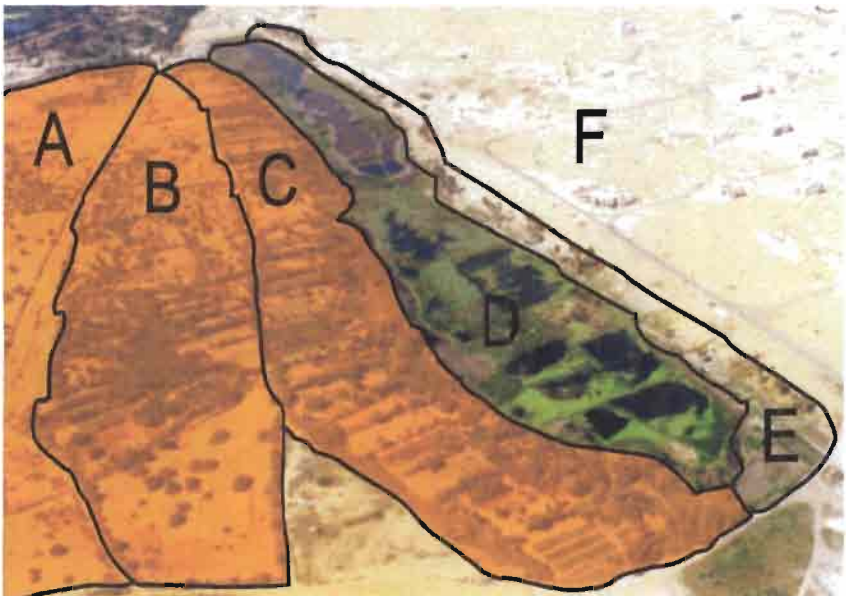
La zone des niayes (niaye signifiant en wolof : plantation de palmiers à huile) s'étend derrière la barrière dunaire, le long de la côte du Sénégal entre Dakar et Saint Louis. Les sols alimentés par la nappe phréatique et par des lentilles d'eau douce sous-dunaires permettent des cultures maraîchères tout au long de l'année. Cependant ces cultures s'intensifient, et de nombreuses pollutions viennent diminuer la quantité et la qualité des eaux douces. De plus, à mesure que l'on approche de Dakar, une urbanisation pas toujours contrôlée détruit nombre d'habitats. Ce que le Président Léopold Sédar Senghor appelait le poumon vert de Dakar devient un ensemble urbain recouvert de béton.

Il existe dans la zone périurbaine de Dakar, à une faible distance des établissements scolaires et des centres touristiques, le bastion le plus avancé du système des Niayes, à la fois une zone d'agriculture semi-biologique et une réserve en équilibre biologique.

La Niaye des Maristes a fait l'objet de nos études et nous offre encore et malgré tout un lieu merveilleux pour l'initiation à l'ornithologie. Ce sont les espèces les plus caractéristiques de cette zone que nous avons choisi avec l'aide des élèves du Cours Sainte Marie de Hann qui ont bien voulu suivre nos explications pendant toute l'année scolaire 2000-2001.

Informations générales

La Niaye des Maristes regroupait jusqu'au 19 septembre 1998, sur 35 hectares, six types d'habitats différents, abritant 140 espèces d'oiseaux. À cette date, une compagnie immobilière en



a commencé la destruction. Cette niaye était - et reste encore - un endroit unique sur la presqu'île du Cap-Vert où le promeneur, le lycéen, l'étudiant peuvent retrouver un paysage équilibré entre

la nature sauvage et le petit maraîchage. Malgré un statu quo intervenu alors qu'il ne restait plus qu'une douzaine d'hectares encore intacts, chaque jour les déprédations et les pressions continuent.

Localisation :

Située à l'est du Cours Sainte Marie de Hann, c'est la niaye la plus à l'ouest de l'ensemble Pikine-Dagoudane. Elle forme un rectangle allongé d'orientation sud-ouest/nord-est, entre les coordonnées géographiques suivantes : N 14° 44' 09, W 17° 25' 84 et N 14° 44' 50, W 17° 25' 65.

La dépression qui la compose mesurait 1300 m de long et environ 300 m de large.

Hydrométrie :

La Niaye des Maristes est alimentée par la nappe phréatique affleurant de 0,5 m à 1m suivant les apports pluviométriques. D'une part, la surface de l'eau est soumise à une forte évaporation, d'autre part les prélèvements effectués pour l'agriculture vivrière et la construction des immeubles ont contribué à la diminution du niveau de l'eau pour aboutir à son assèchement total en fin de saison sèche.

Écozones :

En partant du Nord-Ouest, l'ensemble de la niaye se divisait en six zones écologiques complémentaires :

- A : dune peu fixée : cultures de bissap et arachide pendant l'hivernage ;
- B : dune fixée par des haies de cactus, d'anacardiens, de salanes ;
- C : versant nord: cultures vivrières, arbres fruitiers, plantes d'ornement ;
- D : plan d'eau avec alternance de roselières et de rizières ;
- E : versant sud : cultures vivrières et cocotiers;
- F : dune sud aplanie, fixée par les constructions en cours.

Biodiversité :

On a observé des varans du Nil et des pythons de Séba.

142 espèces d'oiseaux ont été dénombrées depuis novembre 1996. Il est possible en huit visites de deux heures d'arriver à voir cent espèces d'oiseaux différentes.

- 44 espèces d'oiseaux sont observées pendant au moins 10 mois sur 12.
- A l'inverse 11 espèces ont été signalées dans moins de 5% des observations.
- Plus de 25 espèces sont des migrateurs venant d'Europe (paléarctiques).
- Nous avons observé 51 espèces nichant dans ce périmètre ; la niaye est aussi une source de nourriture pour les espèces nichant dans la zone sanctuaire du Parc de Hann.

Chronologie d'une destruction

Le 10 juillet 1998

La Direction des Eaux et Forêt et l'IRD posent deux panneaux indiquant la zone protégée côté sud, un début de haie fournie par le CIRAD est plantée.

Les populations locales et les associations prennent connaissance de leur droits et de leurs obligations pour l'usage de la niaye.

Le 2 août 1998 : journée nationale de l'arbre

Monsieur Alassane Daly Ndiaye, Ministre de la pêche, en compagnie de Monsieur Mansour Tambédou, maire d'arrondissement de Hann, plante des arbres dans la zone E. Les forces de polices, de gendarmerie et des Eaux et Forêts chargées de la protection effective de la niaye sont présentes, attentives et informées.

Le week-end du 19-20 septembre 1998 :

Les zones A, B, C sont totalement rasées par les bulldozers, éliminant toute la végétation , les haies vives, les arbres fruitiers, les cultures maraîchères sur tout le côté Nord-Ouest, le plus riche pour sa biodiversité .

Le 25 septembre 1998 :

Arrêté de Monsieur le Gouverneur du Cap-Vert interdisant tous travaux de remblaiement dans la zone des niayes et demandant aux autorités préfectorales, policières, des Eaux et Forêts, de le faire respecter.

Les zones protégées ont été matérialisées par une enceinte de crinting et la plantation d'une triple rangée de filaos pendant l'été 1999 par les Eaux et Forêts. En effet, en détruisant les arbres et les haies vives, l'équilibre de la nappe d'eau douce qui alimente la niaye est considérablement perturbé, il faut replanter au plus vite dans un cadre légal.

Mais il n'y a pas de statu quo : chaque jour de nouvelles dégradations endommagent, dégradent un peu plus cette zone et les rares arbres laissés en place sont abattus l'un après l'autre, malgré les interdictions. Les eaux usées des immeubles se sont infiltrées dans la niaye entre août et décembre 2000. En 2001, une station service s'installe en bordure !

Quelles mesures conservatoires prendre pour la pérennité de cet habitat ?

1- En considérant que les constructions bétonnant la dune vont ralentir, sinon interdire toute infiltration pendant la saison des pluies : les plantations doivent occuper une bande d'au moins deux cent mètres à partir du plus haut niveau des eaux sur toute la longueur de la niaye côté nord pour espérer reconstituer l'équilibre hydrique. Inversement, les eaux usées provenant des fosses septiques des habitations devraient limiter l'assèchement à condition que ces fosses soient strictement conformes.

2 - Visite quotidienne d'un agent des Eaux et Forêts expliquant pratiquement l'intérêt de protéger cette zone, constatant les irrégularités et verbalisant.

3 - Concertation des usagers de la zone : agriculteurs, pêcheurs, promoteurs, écoles avec les autorités administratives compétentes pour assurer la cohérence et ménager la progressivité des actions.

4 - Interdiction immédiate du pompage de l'eau, du dépôt d'ordures, de la récolte de vin de palme, de la coupe des roseaux sans autorisation nominative préalable.

Cet ensemble pourrait devenir un écomusée de plein air : il comprendrait un circuit fléché informatif ainsi qu'un abri permettant à une ou deux personnes d'entretenir la propreté et l'accessibilité du circuit, l'accueil des visiteurs, la vente d'un dépliant explicatif...

L'identification des oiseaux

Ils se cachent, ils bougent très vite, ils s'envolent, ils sont à contre-jour, pas facile d'identifier un oiseau ! Il y a quelques notions de base qui vont être revues pour chacune des espèces décrites.

Vous trouverez dans ce site 27 espèces. 25 d'entre elles sont caractéristiques des niayes alors que les deux autres sont très communes partout : le moineau domestique et la tourterelle maillée vont nous servir à établir la taille relative des autres espèces et à définir la topographie, les différentes parties du plumage qui caractérisent une espèce.

Les autres espèces sont ici classées en fonction de leur zone écologique préférentielle : des eaux libres au centre de la roselière vers les dunes de sable.

Les critères de base

Comment identifier un oiseau : nous avons rassemblé sur les fiches descriptives quelques critères à préciser par ordre d'importance .

- La taille : il est difficile de mesurer précisément un oiseau au sol et encore plus en vol. Aussi chaque espèce est rapportée à la taille d'une des trois espèces les plus communes : le moineau domestique, la tourterelle maillée, le héron garde-bœuf. Si la taille de l'oiseau est plus grande, égale ou plus petite que l'un de ces trois, il nous arrivera de préciser : 2 fois plus petit que le moineau ou 1/3 plus grand que le héron garde-bœuf.

- L'aspect général : l'oiseau est plutôt rond ou délié, en position verticale, horizontale ou oblique ; nous avons regroupé dans le tableau ci-dessous le poids, la taille et l'envergure des espèces décrites pour pouvoir faire la distinction entre oiseaux de sous-bois, lourds et de peu d'envergure et les bons voiliers, légers aux longues ailes.

- Les couleurs dominantes : essayez de préciser les principales couleurs, en ayant éliminé l'effet de l'ombre ou du soleil .

- Le comportement : pour capturer ses proies, se percher ou parader.

Espèce	Poids g	Longueur totale cm	Envergure cm	Zone éco- logique
Bec d'argent	10	112	150	ouverte
Fauvette roitelet commune	6	115	132	haies
Martin pêcheur huppé	18	117	200	roselière
Travailleur à bec rouge	16	130	208	haies
Moineau domestique	25	136	206	ouverte
Tisserin gendarme	28	155	255	haies
Guêpier nain	16	160	220	buissons
Martinet des palmiers	12	175	423	ouverte
Pic gris	41	180	312	haies
Chevalier guignette	45	190	375	berges
Martin chasseur à tête grise	40	205	345	haies
Râle noir	80	210	350	roselière
Tourterelle maillée	99	250	370	ouverte
Grèbe castagneux	135	250	320	plan d'eau
Martin pêcheur Pie	90	265	440	roselière
Vanneau armé	165	280	635	berges
Jacana	150	300	510	roselière
Coliou huppé	45	303	267	buissons
Poule d'eau	245	330	540	roselière
Coucal	135	370	480	buissons
Héron à dos vert	200	400	420	roselière
Poule sultane	600	450	830	roselière
Héron noir	390	500	860	berges
Héron garde-boeuf	255	520	845	berges
Cormoran africain	600	600	810	plan d'eau
Grande Aigrette	1100	900	1280	roselière
Héron cendré	1400	950	1500	roselière

- L'habitat : chaque espèce à un habitat préférentiel, ce qui ne veut pas dire exclusif. Nous les avons classés en fonction de leur plus ou moins grande dépendance à la présence de l'eau : de ceux que l'on ne trouvera que sur le plan d'eau à ceux qui seront en milieu ouvert, sur les dunes résiduelles.

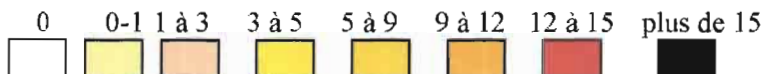
- Le régime alimentaire : dans une zone humide, la nourriture principale des espèces est le poisson, les oiseaux mangeant principalement des poissons sont des piscivores mais ils peuvent appartenir à des familles très différentes : quoi d'autre

en commun entre une grande aigrette et un petit martin-pêcheur huppé ?

Vous trouverez aussi sur chaque fiche

* Les noms en français et la dernière version en latin, en anglais à partir du guide de Barlow et Wacher (1997), en Wolof (W), en Sérère (S), en Bambara (B), en peuhl (P), dans la mesure où nous avons pu trouver des noms vernaculaires auprès des personnes que nous avons interrogé.

* La répartition au cours de l'année, sous forme d'un camembert divisé en douze mois ; chaque couleur correspond à une classe de pourcentage de la population totale de l'espèce comme illustré ci-dessous :



Pour simplifier : plus les couleurs sont sombres, plus il y a d'oiseaux de cette espèce pendant ce mois là.

* Les mesures de protections qu'il faut envisager pour que l'on puisse espérer que nos petits-enfants fassent aussi leur apprentissage de la nature.

* Les espèces voisines que l'on peut aussi rencontrer dans les niayes ou dans des habitats proches. Les observations contenues dans ces fiches sont la synthèse d'études bibliographiques et surtout d'observations que nous avons effectuées. Toutefois, ces données ne sont pas immuables et vos observations pourront enrichir les connaissances exposées ici ; n'hésitez pas à nous contacter et à nous faire parvenir vos remarques : preyn@ird.sn , merci.

Nous tenons à conserver ce biotope car il représente:

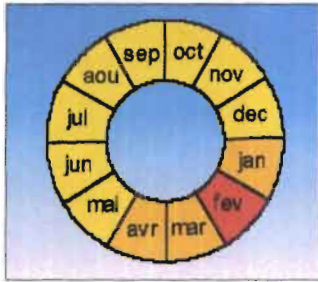
- l'indispensable couloir biologique entre le Parc de Hann et les niayes plus éloignées ;
- un lieu de recherches pluridisciplinaires pour les sciences du sol et les sciences de la vie ;

- un champ expérimental idéal pour les élèves des établissements scolaires de la région.

Il est évident qu'un tel lieu, correctement aménagé à partir d'une concertation entre usagers, apporterait une importante valeur ajoutée aux ensembles de constructions prévus à son pourtour.

Moineau Domestique

Passer domesticus

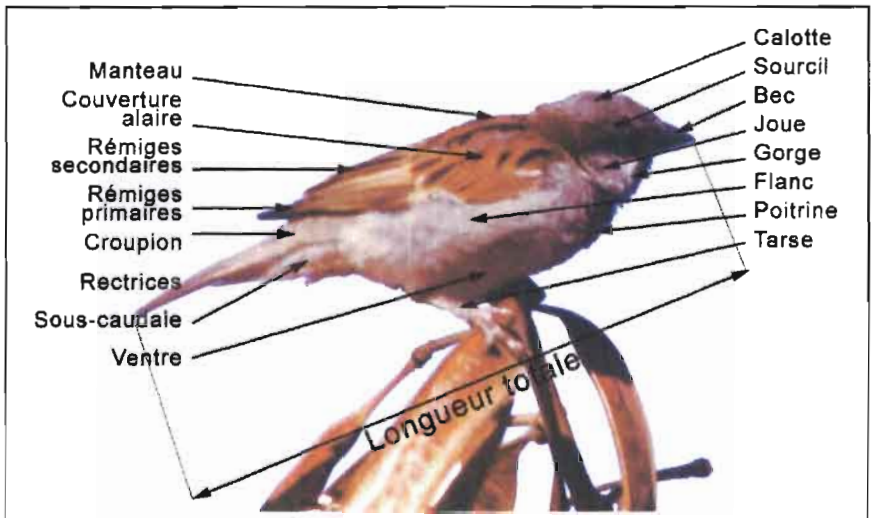


Angl. : House Sparrow

W : Djialax

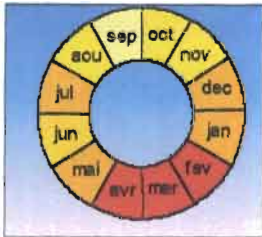
Le moineau domestique vient d'Europe ; on a noté sa présence au Sénégal au début des années 1970. Depuis, il colonise les zones urbaines grâce à sa grande habileté à s'adapter à toutes les excavations (tuyaux, briques, charpentes) pour installer son nid où il pond 4 œufs gris tachetés de brun en toutes saisons.

La femelle à un plumage grisâtre, bien plus terne que le mâle, ce qui nous permet ici d'identifier les différentes parties du plumage d'un oiseau.



Grèbe castagneux

Podiceps ruficollis



Angl. : Dabchick
W : Diaw
S : Canard mbèle

Taille relative : 1/3 de plus que la tourterelle
Couleur dominante : marron

Caractéristiques morphologiques : visible sur l'eau, sa position de nage est assez ramassée ; il est difficile à repérer dans l'ombre à cause de sa couleur marron foncé.

Caractéristiques du comportement : succession de plongeurs, nage, jamais perché. À la moindre alerte, les poussins se réfugient sur le dos du mâle. Pendant les parades nuptiales, les grèbes échangent des plantes aquatiques.

Habitat : roselière.

Régime alimentaire : piscivore.

Couvée : 2 à 4 poussins sur un nid flottant entre octobre et mars

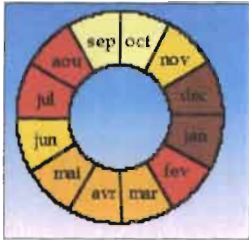
Répartition : du Sénégal à la RCA et au Congo, dans les lacs de barrage, les rizières, les eaux calmes des rivières.

Mesures de protection : ce n'est pas un bon voilier, il va de point d'eau en point d'eau à mesure qu'ils s'assèchent ou se polluent pour trouver des poissons : veiller à la qualité des eaux dans les zones humides.

Espèce voisine : Grèbe à cou noir, légèrement plus grosse, pas de marron, plus au Nord.

Cormoran africain

Phalacrocorax africanus



Angl. : Long-tailed Cormorant

W : Ciollu kassé

S : Muddine

P : Muttum cioll

Taille relative : 1/3 de plus que le héron garde-bœuf.

Couleur dominante : noir

Caractéristiques morphologiques : adulte entièrement noir, bec jaune, immature brun sombre avec du blanc sur la poitrine, pattes palmées.

Caractéristiques du comportement : se tient dressé, les ailes étalées, souvent en petits groupes, sur des rochers ou divers perchoirs dominant l'eau pour faire sécher ses plumes. Nage très enfoncé dans l'eau, cou vertical et bec un peu relevé.

Habitat : eaux douces surtout et côtes. Rivières, marais mais aussi petites mares et rizières.

Régime alimentaire : piscivore.

Nidification : en colonies mixtes sur des arbres inondés, avec des hérons. Nid d'herbes et de branches : 3 à 5 œufs blancs nuancés de vert.

Répartition : signalé dans toute l'Afrique.

Mesures de protection : mise en place de perches à partir desquelles il ne peut pas se laisser surprendre pendant qu'il se sèche.

Espèce voisine : le Grand Cormoran se distingue du Cormoran africain par sa plus grande taille. Il est aussi noir mais les joues, la gorge et le jabot sont blancs ; il niche en colonies sur les îles des Madeleines.

Râle noir

Amaurornis (Limnicorax) flavirostris



(ou Marouette noire)



Angl. : Black Crake

W : Nguénguénar

Taille relative : 2 fois le moineau

Couleur dominante : noir

Caractéristiques morphologiques : le bec jaune citron et les pattes rose vif contrastent avec le plumage noir.

Caractéristiques du comportement : trotte à la lisière de la roselière dans laquelle il se réfugie s'il se sent en danger, c'est-à-dire lorsque l'on s'approche un peu trop bruyamment. Il ne nage pas.

Habitat : à peu près présent dans toutes les zones humides sauf dans les mangroves.

Régime alimentaire varié : graines et insectes.

Répartition : en Afrique, au sud du Sahara.

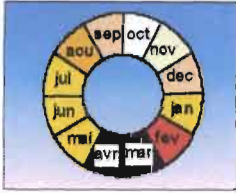
Nidification : le nid est un bol d'herbe dans la roselière, bien au dessus du niveau de l'eau ; on a vu des poussins et des immatures tout au long de la saison sèche.

Mesures de protection : il migre lorsque la mare s'assèche, devient trop salée ou trop polluée. La maîtrise de la qualité de l'eau douce est indispensable pour le garder dans le même habitat.

Espèce voisine : on ne peut le confondre avec aucun autre oiseau.

Poule d'eau

Gallinula chloropus



Angl. : Moorhen
W : Ganaaru dex

Taille relative : 2 fois la tourterelle
Couleur dominante : gris olive

Caractéristiques morphologiques : bec, iris et front rouge, raie blanche irrégulière sur les flancs.

Caractéristiques du comportement : assez discrète, le croupion blanc se soulève pendant la marche ou la nage.

Habitat : mares, cours d'eau et marais.

Régime alimentaire : graines, plantes aquatiques, vers, escargots, insectes, œufs et poussins d'autres oiseaux.

Répartition : dans tout le pays dès qu'il y a de l'eau.

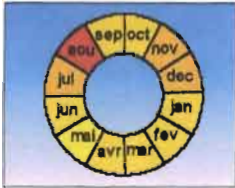
Nidification : migrateur paléarctique : pas de nids trouvés au Sénégal.

Mesures de protection : comme pour tous les migrateurs : la Téranga !

Espèces voisines : la poule d'eau est l'espèce qui se situe, par son comportement et sa taille, entre le râle noir et la poule sultane.

Poule sultane

Porphyrio porphyrio



Angl. : Purple Swamphen ou Purple Gallinule ou King Reed-hen
W : Ganaaru barax

Taille relative : plus grand et plus lourd que le héron garde-bœuf
Couleur dominante : bleu verdâtre

Caractéristiques morphologiques : bec massif et grosses pattes rouge pourpre qui contrastent avec le plumage bleu turquoise ; les deux sexes sont semblables.

Caractéristiques du comportement : la queue est agitée d'un mouvement continu de bas en haut, montrant le triangle de plumes blanches qui la signale comme un clignotant de voiture. Elle aime bien grimper le matin au sommet des roseaux pour prendre un bain de soleil.

Habitat : roselières, rives marécageuses.

Régime alimentaire : végétarien

Répartition : Europe, Afrique au sud du Sahara, dans l'ouest de l'océan Indien.

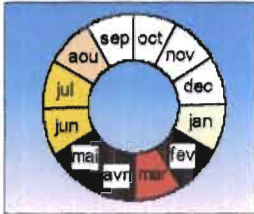
Nidification : le nid se situe à mi hauteur dans les roseaux, à l'ombre ; elle pond 3 à 5 œufs vert pâle tachetés de brun.

Mesures de protection : sa chasse est interdite.

Espèce voisine : la poule d'eau est plus petite et plus terne, elle nage alors que la poule sultane marche sur la végétation flottante et nage très rarement.

Héron noir

Egretta ardesiaca



Angl. : Black Egret

W : Hodd bu nuul

Taille relative : petit héron

Couleur dominante : gris noir

Caractéristiques morphologiques : les pieds jaunes contrastent avec le corps anthracite homogène.

Caractéristiques du comportement : étend ses ailes comme un parasol pour pouvoir pêcher sous leur ombre.

Habitat : eaux douces peu profondes, marais côtiers et céanes.

Régime alimentaire : petits poissons.

Répartition : Afrique au sud du Sahara et Madagascar

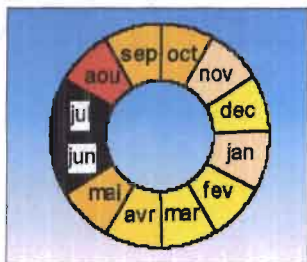
Nidification : en saison des pluies, il construit une plate-forme de branchages au-dessus de l'eau.

Mesures de protection : présent dans la niaye lorsque le niveau de l'eau diminue, la pêche du héron noir est sujette à la pollution et à une augmentation trop rapide de la salinité.

Espèce voisine : l'Aigrette dimorphe, plus élancée, est d'un gris un peu plus clair et elle a la gorge et une tache alaire blanches.

Petit Martin-pêcheur huppé

Alcedo cristata



Angl. : Malachite Kingfisher

W : Ndillaan

Taille relative : moitié du moineau.

Couleurs dominantes : bleu et orange

Caractéristiques morphologiques : si petit que le roseau ne plie pas lorsqu'il se pose, il faut l'avoir en main pour admirer sa huppe bleu cobalt et noir.

Caractéristiques du comportement : très rapide, on le repère lorsqu'il ressort de l'eau avec sa proie pour se poser.

Habitat : uniquement sur l'eau.

Régime alimentaire : piscivore.

Nidification : une cavité creusée dans la falaise des céanes à partir de septembre mais il y a encore des trous fraîchement creusés en mai.

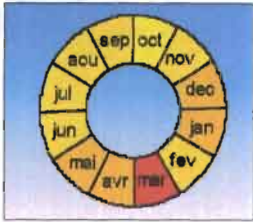
Répartition : il semble qu'il y ait une migration car la densité est plus importante entre mai et octobre : certains descendraient plus au sud durant la saison sèche.

Mesures de protection : conservation des falaises de sable compacté et de la qualité des eaux.

Espèce voisine : le Martin-chasseur pygmée a la même taille, les mêmes couleurs dominantes (bien que l'orange soit plus visible en vol) mais il n'a pas de huppe érectile et il fréquente très rarement les zones humides.

Martin-pêcheur pie

Ceryle rudis



Angl : Pied Kingfisher

W : Ndillan

P : Ndillan

Taille relative : 1/3 de plus que la tourterelle

Couleurs dominantes : noir et blanc

Caractéristiques morphologiques : c'est le seul oiseau avec un long bec noir et des courtes pattes qui soit ainsi rayé de blanc et noir. Les mâles ont un double collier noir ; les femelles un seul collier interrompu ; chez les immatures, le noir est remplacé par du brun.

Caractéristiques du comportement : reste en vol stationnaire (il fait le Saint-Esprit) pour plonger sur un poisson puis revient l'avalé sur une perche.

Habitat : à peu près toutes les zones humides où il trouve des perchoirs à son goût.

Régime alimentaire : piscivore.

Répartition : on le retrouve jusqu'en Asie Mineure.

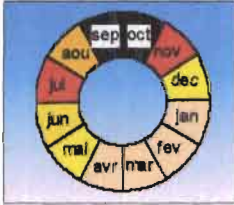
Nidification : creuse un long terrier dont l'ouverture est en forme de fer à cheval sur la falaise d'une cèane, en général en fin d'hivernage, mais on en a surpris à nourrir les jeunes en avril.

Mesures de protection : très visible et très facile à approcher, il ne doit pas devenir une cible pour les lance-pierres des braconniers en herbe.

Espèce voisine : des sternes peuvent fréquenter les niayes mais elles ont un vol plus lent et n'ont jamais de rayures noires et blanches.

Héron à dos vert

Butorides striatus



Angl. : Striated Heron

Taille relative : 1/3 de moins que le héron garde-bœuf.

Couleur dominante : gris verdâtre.

Caractéristiques morphologiques : très compact, queue peu visible, les immatures sont rayés de brun.

Caractéristiques du comportement : petit héron qui se tient toujours ramassé sur lui-même, le corps généralement à l'horizontale, pattes fléchies. Il pousse un bruyant « tchack-tchack » juste avant l'envol.

Habitat : zones inondées et marais à l'intérieur des terres.

Régime alimentaire : insectivore, pêche parfois dans les mares presque asséchées..

Répartition : zones tropicales et subtropicales dans le monde entier.

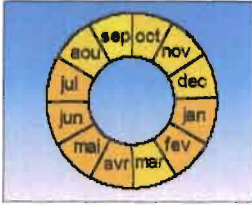
Nidification : le nid est construit de branchettes si peu nombreuses que peu après la ponte 3 ou 4 œufs sont parfois visibles par-dessous.

Mesures de protection : Il faut protéger et sauvegarder toutes les rives plus ou moins boisées.

Espèce voisine : le Butor blongios est légèrement plus petit mais a un contraste de couleurs : brun noir et crème, plus marqué.

Jacana

Actophilornis africana



Angl. : African Jacana ou Lily-trotter

W : Kumba naxana, Nguanaru barakh

S : Diotobene

B : Cekelin taoroban

Taille relative : tourterelle haute sur pattes

Couleur dominante : cannelle

Caractéristiques morphologiques : la femelle est plus grosse que le mâle, Ils possèdent tous deux une large plaque bleu ciel au dessus du bec, les doigts gris verts sont extrêmement longs, ils dépassent le corps en vol.

Caractéristiques du comportement : grâce à ses longs doigts, le jacana se déplace sur la végétation flottante. Il lui arrive de transporter ses poussins sous ses ailes, seules leurs pattes dépassent.

Habitat : commun sur les eaux calmes ayant une végétation flottante abondante.

Régime alimentaire : graines et insectes

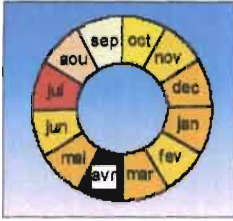
Nidification : nid flottant avec 3-4 œufs ocre décorés de noir. Les jeunes sont gris ; il y a des nidification tout au long de l'année. Cela peut sans doute compenser la prédation par les varans et les pythons.

Mesures de protection : éviter les perturbations (pêche, baignade, coupe de roseaux) pendant les périodes de nidification.

Espèce voisine : l'échasse blanche a une silhouette encore plus dégingandée mais le plumage est blanc et noir et les longues pattes sont roses.

Héron garde-bœuf

Bubulcus ibis



Angl. : Cattle Egret

W : Tortor

S : Tanaw

B : Kunandjié

Taille relative : petit héron

Couleur dominante : blanc

Caractéristiques morphologiques : large bec jaune ; pendant la saison de reproduction, touffe de plumes oranges sur le crâne et sur la poitrine.

Caractéristiques du comportement : devient rare pendant l'hivernage car il niche en dehors de la zone urbaine.

Habitat : décharges.

Régime alimentaire : omnivore, détritivore.

Répartition : parti d'Afrique, il colonise actuellement l'Amérique.

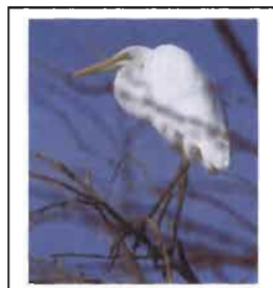
Nidification : 1 à 3 poussins sur un nid grossier de branchettes entre mai et novembre sur un acacia, un fromager ou un baobab, souvent dans un village au bord de la route nationale (Boukhou, Sébikotane).

Mesures de protection : pendant la saison sèche, il nettoie les tas d'ordures et pendant l'hivernage il élimine les petites sauterelles dans les champs ; ne pas couper les arbres sur lesquels il niche.

Espèces voisines : Aigrette garzette, légèrement plus grande et plus élancée, bec noir ; Héron crabier : plus petit, poitrine et dos chamois clair.

Grande aigrette

Egretta alba



Angl. : Great White Egret

W : Xoddu naali

Taille relative : presque aussi grande que le Héron cendré

Couleur dominante : blanc

Caractéristiques morphologiques : élégante : pattes noires, bec jaune qui devient noir pendant la saison de reproduction lorsque la peau orbitale devient turquoise, long cou en forme de S, plumage immaculé.

Caractéristiques du comportement : solitaire mais il peut y avoir peu de distance entre deux individus. En vol, très imposante ; battements plus mesurés que ceux de l'Aigrette garzette.

Habitat : eaux douces peu profondes ainsi que le littoral en saison sèche froide.

Régime alimentaire : piscivore.

Répartition : mondiale.

Nidification : 3 à 4 œufs bleu pâle sur une plate-forme de branches au bord d'un lac garni de roseaux.

Mesures de protection : la taille des poissons qu'elle pêche est très variable mais elle les préfère pas trop chargés en pesticides.

Espèces voisines : l'Aigrette intermédiaire est plus petite, elle a le bec plus large et relativement plus court. L'Aigrette garzette a les pieds jaunes.

Héron cendré

Ardea cinerea



Angl. : Grey Heron

W : Xoddu batt

S : A Thiang

Taille relative : le plus grand

Couleur dominante : gris cendré

Caractéristiques morphologiques : dessus gris, tête et cou blanc avec chez les adultes une raie noire sur l'œil.

Caractéristiques du comportement : paraît très grand et lourd au vol avec larges ailes sombres nettement arquées et cou replié.

Habitat : fréquente toutes sortes de milieux humides et la campagne cultivée.

Régime alimentaire : il capture des poissons, des grenouilles et de petits mammifères.

Répartition : largement répandu en Afrique et en Eurasie.

Nidification : 3 à 4 œufs gris bleu pâle sur nid volumineux de branchages. Il niche en colonie dans les arbres, les roselières et parfois sur des falaises.

Mesures de protection : très étudiés en Europe, on a noté des pertes considérables chez les hérons cendrés migrateurs pendant leur séjour en Afrique : insecticides, sécheresse, diminution des zones humides semblent en être les premières causes.

Espèce voisine : le Héron pourpré un peu plus petit et un peu plus mince, il a les mêmes dessins mais la couleur de fond est roux.

Chevalier guignette

Tringa hypoleucos



Angl. : Common Sandpiper

Taille relative : 1/3 de plus que le moineau

Couleur dominante : brun

Caractéristiques morphologiques : le dos est brun clair et le dessous crème presque blanc ; la gorge est brune ; en vol, on voit une barre blanche sur les ailes.

Caractéristiques du comportement : souvent solitaire, court sur pattes, il donne l'impression d'être accroupi. Il hoche fréquemment l'arrière du corps. Vol en général au ras de l'eau .

Habitat : il préfère les rivages rocheux et ceux en partie couverts de végétation dans les zones dégagées, en bordure de l'eau, à l'ombre des roseaux.

Régime alimentaire : insectivore, mollusques, vers, têtards.

Nidification : niche en Europe : 3 à 5 œufs. Le nid est une coupe recouverte d'herbe en berceau, à l'abri des buissons.

Répartition : commun partout, quelques immatures restent toute l'année.

Mesures de protection : limiter les perturbations dans les céanes.

Espèce voisine : le Chevalier cul-blanc, qui est plus grand et est couvert d'un manteau plus sombre.

Vanneau armé

Vanellus spinosus



Ou Vanneau éperonné



Angl. : Spur-winged Plover

W : Wett-wett

S : Wettawett

B : Témé témé

P : Kélew

Taille relative : 2/3 du héron garde-boeuf.

Caractéristiques morphologiques : tête, gorge et poitrine noir, dos brun, joues et ventre blanc. Il porte, cachée, une pointe cornée à l'épaule et une petite crête noire. L'iris est rouge cerise.

Caractéristiques du comportement : bruyant et courageux, il escorte les intrus passant sur son territoire en volant en cercle en piaillant. Il picore dans les cultures et dans la vase mais rarement dans l'eau.

Habitat : bordure des zones humides.

Régime alimentaire : mollusques, vers.

Répartition : sur les îles en Méditerranée, en Asie mineure, jusqu'à la lisière des zones forestières au sud du Sahara.

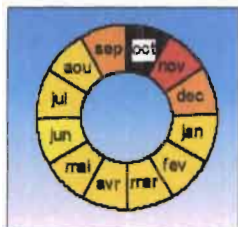
Nidification : les nids sont de simples creux dans le sol humide. Bien que les œufs verdâtres marqués de noir soient difficiles à voir, la prédation est importante ; c'est pourquoi ils pondent tout au long de l'année.

Mesures de protection : regardez ou vous marchez en bordure de niaye pour ne pas écraser d'œufs.

Espèces voisines : le Vanneau à tête noire se rencontre dans les zones sèches ; l'Oedicnème criard est difficile à voir car il est plutôt nocturne, on le repère à son cri puissant : *cur-lee*.

Guêpier nain

Merops pusillus



Angl. : Little Bee-eater

W : Karwalle

S : Sidiam ou Oulamrogue

Taille relative : moineau

Couleurs dominantes : vert et chamois

Caractéristiques morphologiques : c'est le plus petit des guêpiers, les adultes ont un masque et un collier noir ; la queue a la longueur du corps, elle est en V.

Caractéristiques du comportement : chasse en plongeant sur les insectes en vol qu'il guette à partir d'un perchoir sur lequel il revient pour engloutir sa proie. Plusieurs guêpiers se partagent souvent le même perchoir.

Habitat : buissons et hautes herbes en bordure de l'eau.

Régime alimentaire : insectivore

Répartition : de la Mauritanie à la RCA et au Sud jusqu'au Congo.

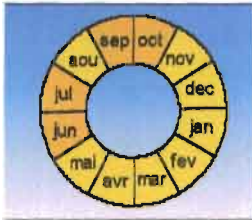
Nidification : en mai-juin, dans des tunnels creusés dans les falaises de sable, souvent assez près du sol.

Mesures de protection : limiter l'usage (l'abus) des insecticides, il se charge, si vous lui offrez quelques perchoirs d'observation et un lieu sûr pour nicher, d'éliminer de grandes quantités d'insectes.

Espèce voisine : le guêpier écarlate devient un habitué des niayes. Il est plus de deux fois plus grand, a un plumage écarlate, la face vert émeraude et deux longues plumes à la queue.

Coucal du Sénégal

Centropus senegalensis



Angl. : Senegal Coucal

W : Guutuut

S : Apoute

B : Gnamatutu

Taille relative : 2 fois la tourterelle maillée

Couleur dominante : brun roux

Caractéristiques morphologiques : la longue queue noire, l'iris rouge, le manteau roux contrastant avec le ventre blanc sale sont typiques. Moins visible est la longue serre du doigt postérieur avec laquelle il attaque comme un coq.

Caractéristiques du comportement : oiseau surtout terrestre à démarche lente et placide, au vol lourd et lent, peu soutenu, coupé de longues glissades ; se perche maladroitement.

Habitat : fourrés, les endroits à herbes hautes, les roselières et les jardins avec buissons.

Régime alimentaire : omnivore, fruits, gros insectes, oiseaux distraits, petits rongeurs.

Répartition : commun et répandu excepté en forêt dense.

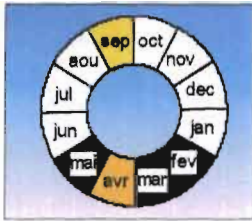
Nidification : 4 à 5 œufs blancs. Nid globuleux de la taille d'un ballon de basket, fait de matériaux grossiers avec ouverture latérale, placé dans un arbuste à faible hauteur mais très bien camouflé.

Mesures de protection : il élimine les parasites : installer des points d'eau dans les jardins pour son bain.

Espèce voisine : le Touraco gris à bec jaune est légèrement plus gros et il occupe l'étage supérieur de la végétation.

Coliou huppé

Urocolius macrourus



Angl. : Blue-Naped Mousebird

W : Ngor Sump

S : A Soris, Modoguij, O Guadiaw

B : Solo

Taille relative : moineau + la queue

Couleur dominante : gris souris

Caractéristiques morphologiques : petit oiseau grisâtre à longue queue rigide et filiforme. Petit bec rouge et noir ; les adultes ont la nuque bleu ciel.

Caractéristiques du comportement : au repos souvent accroché verticalement, huppe dressée. Ils égrainent les gousses d'acacia en petits groupes. Le vol est court, rapide et saccadé, rythmé par des cris de souris.

Habitat : limité à la zone semi-aride, il fréquente les jardins , les haies et les buissons.

Régime alimentaire : frugivore.

Répartition : répandu et assez commun depuis le fleuve Sénégal jusqu'à Dakar.

Nidification : début de saison sèche, 3 à 4 œufs ; le nid est une coupe peu élaborée mais garnie intérieurement, placée à faible hauteur dans un arbuste.

Mesures de protection : les plantations de neems lui fournissent une nourriture abondante .

Espèce voisine : le seul autre oiseau avec une queue aussi raide et aussi longue est le moqueur, mais il est noir et a un long bec courbe.

Martin-chasseur à tête grise

Halcyon leucocephala



Angl. : Grey-headed Kingfisher

W : Xiin carr

S : Rogo diw diw dep

Taille relative : tourterelle

Couleur dominante : bleu cobalt

Caractéristiques morphologiques : vu de face, le bec rouge vermillon contraste avec la tête grise, la poitrine blanche et le ventre roux ; vu de dos, les ailes et la queue sont bleu cobalt.

Caractéristiques du comportement : peu farouche, il chasse à partir d'une grande variété de perchoirs.

Habitat : au bord de l'eau et savane à Mimosasées.

Régime alimentaire : surtout insectivore.

Répartition : il n'est pas inféodé aux zones humides et on le rencontre aussi en savane mais, sur les niayes, c'est sans doute l'oiseau que l'on repère le plus vite. Cependant sa population change avec la saison : il y a des oiseaux sédentaires et des visiteurs.

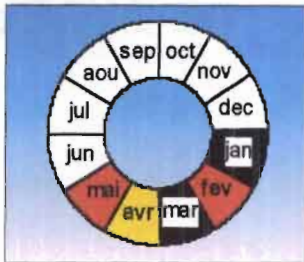
Nidification : 3 à 5 œufs placés dans un terrier creusé dans une berge, le plus souvent en fin de saison sèche.

Mesures de protection : il élimine les insectes nuisibles dans les cultures, il ne faut pas tenter de les déloger dans leurs nids.

Espèce voisine : le Martin-chasseur du Sénégal a la même taille mais il se rencontre dans les zones plus sèches. Son bec est rouge et noir, il n'a pas de roux sur la poitrine et le bleu cobalt est remplacé par le bleu turquoise.

Pic gris

Mesopicos (Dendropicos) goertae



Angl. : Grey Woodpecker

W : Ngorkan

S : Ngodgodane

B : Numu konon, Yiritigui konon

Taille relative : tourterelle

Couleur dominante : gris cendré

Caractéristiques morphologiques : gris très discret, seul le croupion est rouge écarlate ; le mâle se distingue par sa calotte écarlate.

Caractéristiques du comportement : il est par contre très bruyant, tambourine sur les troncs ; les jeunes et les couples se répondent en piaulant (*peet-peet-peet*) d'une branche ou d'un arbre à l'autre.

Habitat : on le rencontre préférentiellement sur les palmiers à huile.

Régime alimentaire : insectivore de troncs d'arbres.

Nidification : les trous qu'il creuse dans les troncs d'arbres servent ensuite à d'autres espèces (youyous, perruches, moqueurs, petits calaos) ; il ne fréquente les niayes que pendant la période théorique de reproduction.

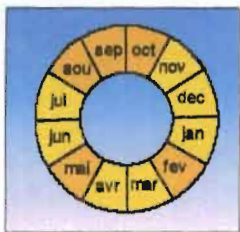
Répartition : dans tout le pays.

Mesures de protection : conserver les derniers arbres, même morts.

Espèce voisine : Coliou huppé mais sans la queue.

Fauvette roitelet commune

Prinia subflava



Angl. : Tawny-flanked Prinia ou West African Prinia

Taille relative : plus petite que le moineau

Couleur dominante : sable

Caractéristiques morphologiques : longue queue terminée de noir puis de blanc, comme des graduations. Le dessous est fauve.

Caractéristiques du comportement : agite la queue de droite à gauche. Les mâles chantent bien en vue.

Habitat : très varié sur toute la zone sèche, haies bordant les niayes.

Régime alimentaire : insectes dans les buissons.

Répartition : abondant partout tant que la forêt n'est pas trop dense.

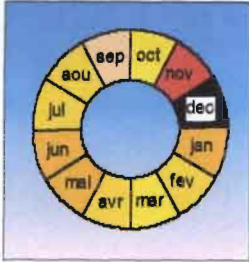
Nidification : petit nid en boule placé sur une branche au dessus de l'eau ; 3 œufs de couleur variable entre août et décembre.

Mesures de protection : cet oiseau représente ici le groupe très important mais très discret des petits insectivores de buissons qui sont les plus sujets aux destructions de haies vives et sensibles à l'abus d'insecticides. Ces espèces difficiles à voir mais très utiles n'ont pas de nom vernaculaire.

Espèces voisines : la Cisticole des joncs est brun roux avec le dessus tacheté et la queue en éventail, brune à bout blanc ; elle est deux fois plus petite que le moineau, accroche son nid à plusieurs tiges de roseau et se nourrit au sol, sous les cultures maraichères. Le Camaroptère à dos vert est plus commun dans les jardins ; sa queue est plus courte.

Tisserin gendarme

Ploceus cucullatus



Angl. : Village Weaver

W : Xaar

S : Xathe ou Xoox Mbal

B : Katia katia

P : Sabrou

Taille relative : 2/3 de plus qu'un moineau

Couleur dominante : jaune verdâtre

Caractéristiques morphologiques : c'est le plus gros des tisserins. En plumage d'éclipse (hors période de reproduction), le mâle et la femelle sont semblables : dessus vert olive, dessous jaune paille. Mais de mars à octobre, les couleurs sont plus vives et le mâle a la tête noire, la nuque rousse, l'iris rouge brique, le dos jaune sur lequel se détache un V noir.

Caractéristiques du comportement : très sociable, n'hésite pas à picorer les miettes du petit déjeuner. Les mâles parquent accrochés sous l'entrée de leur nid pour attirer les femelles.

Habitat : cultures, jardins et roselière.

Régime alimentaire : granivore.

Répartition : on le rencontre partout au Sénégal.

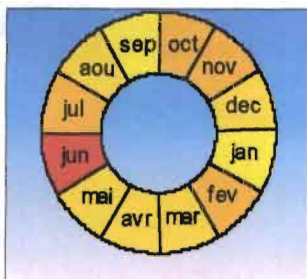
Nidification : 2 à 4 œufs blancs ou bleutés avec des taches rouille. Les tisserins gendarmes se reproduisent en colonies denses, vivantes et bruyantes. Les nids sont faits d'herbes tissées, en forme de boule. Ils sont pendus aux branches.

Mesures de protection : leur prolifération est limitée par les supports pour accrocher les nids et par le matériel (fines tiges vertes) indispensable à leur construction.

Espèces voisines : le Tisserin à tête noire est légèrement plus petit et n'a pas de roux sur le cou ; le Tisserin à tête rousse n'a que les joues et le menton noirs.

Travailleur à bec rouge

Quelea quelea



Angl. : Red-billed Quelea ou Black-faced Dioch

W : Fagoor

S : Fii-mbitch

B : Kono-dablenin

P : Sam-wodeere

Taille relative : petit moineau

Couleur dominante : chamois

Caractéristiques morphologiques : le mâle a un masque noir et un gros bec conique rouge orangé ; la femelle n'a pas de masque, mais le couple, en plumage d'éclipse (hors période de reproduction), a encore ce gros bec rouge.

Caractéristiques du comportement : vit en groupes parfois si nombreux qu'ils deviennent un danger pour les récoltes, ce qui n'est que rarement le cas dans les niayes où on ne les rencontre toute l'année qu'en petit nombre.

Habitat : savane arbustive à graminées, proche des rizières et des cultures de mil.

Régime alimentaire : granivore.

Répartition : sur toute la largeur de la zone semi-aride, entre 14°N et 17°N.

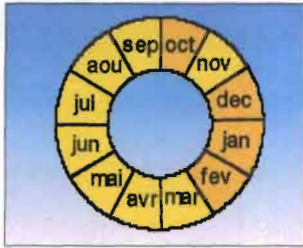
Nidification : nid d'herbe, en boule avec ouverture latérale, par milliers dans les acacias et dans les roseaux.

Mesures de protection : oiseaux considérés comme nuisibles, les destructions massives de quéleas ont été efficaces : il est maintenant en nette régression.

Espèces voisines : seule la Veuve dominicaine a aussi un gros bec rouge mais elle est très rare dans la zone ; par contre, le Combassou a un bec rosé mais le mâle est entièrement bleu noir.

Tourterelle maillée

Streptopelia senegalensis



Angl. : Laughing Dove ou Palm Dove

W : Petaxu mariyaama

S : Khodo-khogne

P : Foondu

B : Toufan blenning

Taille : 25 cm pour 100 grammes

Couleur dominante : gris bleuté

Caractéristiques morphologiques : la gorge (jabot) est décorée d'un plastron de plumes rousses et noires qui dessinent des mailles ; cette alternance de couleur est beaucoup plus marquée chez le mâle.

Caractéristiques du comportement : picore au sol, peu farouche. Les parades nuptiales sont très fréquentes : le mâle gonfle sa gorge pour mettre en évidence le maillage de son jabot et tourne en rond autour de la femelle.

Habitat : on la trouve partout, même dans les oasis mais pas en forêt dense.

Régime : granivore, choisit le mil avant l'arachide.

Nidification : toute l'année dans les buissons sur une plate-forme de branchettes consolidées par les fèces ; un seul œuf blanc.

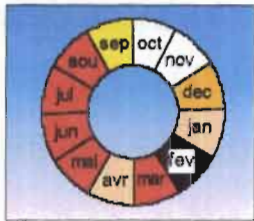
Répartition : jusqu'en Australie, en Afghanistan, au Liban ; quelques individus ont été observés en Europe.

Mesures de protection : chasse et captures sans contingentement des effectifs commencent à peser sur une population fragilisée par la détérioration des habitats.

Espèces voisines : parmi les tourterelles, la maillée est la seule avec la Tourterelle du Cap (longue queue) et l'Émeraaldine à bec noir (ailes rousses) à ne pas avoir de collier noir ; le pigeon de Guinée est deux fois plus gros.

Martinet des palmiers

Cypsiurus parvus



Angl. : Palm Swift

S : Xalarogue

B : Fitiridala-konon, Coron

Taille relative : moineau

Couleur dominante : gris brun

Caractéristiques morphologiques : queue fourchue et ailes très effilées lui donnent l'aspect d'un arc tendu. C'est le seul martinet de couleur homogène pâle. On citera pour mémoire que ses pattes minuscules sont de couleur pourpre.

Caractéristiques du comportement : il n'est visible qu'en vol ; il faut dire qu'il se pose très rarement et qu'il lui arrive de dormir dans les nuages.

Habitat : il peut chasser au ras du sol ou à très grande altitude ; préfère les zones humides.

Régime alimentaire : insectes capturés en vol.

Nidification : pendant l'hivernage, un nid maçonné à l'aide d'une sécrétion salivaire, dans les palmes de rôniers ; les œufs sont collés à la palme. Les jeunes nidicoles naissent nus.

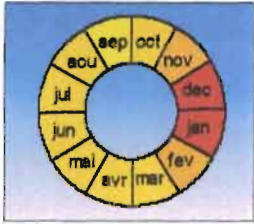
Répartition : plus ou moins commun sur tout le Sénégal.

Mesures de protection : sensible à la destruction des palmiers ; interdire dans les niayes la collecte du vin de palme qui tue insidieusement les arbres.

Espèce voisine : le Martinet à dos blanc est caractérisé par une courte queue carrée et un fort contraste entre le plumage noir et le bas du dos blanc. Il construit des nids qui ressemblent grossièrement aux nids d'hirondelles sous les toits, dans les trous de mur ou sous les ponts.

Bec d'argent

Lonchura malabarica



Angl. : African Silverbill

W : Polome

S : Ô Fohate

Taille relative : 2/3 du moineau

Couleur dominante : beige

Caractéristiques morphologiques : la queue brun noir sépare très nettement les deux ailes beige clair en vol et au repos ; le bec court est gris bleuté.

Caractéristiques du comportement : peu sauvage, bien visible sur les buissons légers ou sur le sol. Grégaire.

Répartition : généralement commun dans la moitié nord du pays.

Nidification : nid globuleux d'herbes sèches avec entrée latérale placée dans un arbuste épineux.

Mesures de protection : picorent des graines de graminées sauvages donc nécessité de limiter le désherbage aux zones d'accès et aux cultures.

Espèces voisines : plusieurs passereaux granivores de même taille sont visibles autour de la niaye : la Spermette nonette, noir et blanc, le Cordon bleu, bleu avec une tache carmin sur la joue chez le mâle, l'Amarante commun, rouge et brun.

Liste des oiseaux rencontrés dans la Niaye des Maristes pendant la période octobre 1996 à mars 2001.

À raison d'un décompte par semaine, c'est 182 000 oiseaux de 142 espèces différentes qui ont été observés. Ils sont ici classés par ordre d'importance, c'est-à-dire en fonction du nombre total d'individus comptés pendant toute cette période. Certaines espèces inféodées à une végétation de savane, rasée en 1998, ont disparu (Elanion blanc, Martin-chasseur du Sénégal...), d'autres sont des oiseaux relâchés par les oiseleurs (Perroquet gris), d'autres ont des populations qui ont augmenté dramatiquement avec l'urbanisation (Moineau domestique).

Français	Latin	Anglais	Statut
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	House Sparrow	très commun
Bec d'argent	<i>Lonchura malabarica</i>	Warbling Silverbill	très commun
Moineau doré	<i>Passer luteus</i>	Golden Sparrow	très commun
Tisserin gendarme	<i>Ploceus cucullatus</i>	Village Weaver	très commun
Tourterelle maillée	<i>Streptopelia senegalensis</i>	Laughing Dove	très commun
Guépier nain	<i>Merops pusillus</i>	Little Bee-eater	très commun
Spermette nonnette	<i>Lonchura cucullata</i>	Bronze Mannikin	très commun
Corbeau pie	<i>Corvus albus</i>	Pied Crow	très commun
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Little Egret	très commun
Vanneau armé	<i>Vanellus spinosus</i>	Spur-winged Plover	très commun
Travailleur à bec rouge	<i>Quelea quelea</i>	Red-billed Quelea	très commun
Râle noir	<i>Amauromis flavirostris</i>	Black Crane	très commun
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Black Kite	très commun
Amarante commun	<i>Lagonoscticta senegala</i>	Senegal Firefinch	très commun
Cormoran africain	<i>Phalacrocorax africanus</i>	Long-tailed Cormorant	très commun
Tisserin à tête noire	<i>Ploceus melanocephalus</i>	Yellow-backed Weaver	très commun
Bulbul commun	<i>Pycnonotus barbatus</i>	Common garden Bulbul	très commun
Grèbe castagneux	<i>Podiceps ruficollis</i>	Little Grebe	très commun
Pigeon de Guinée	<i>Columba guinea</i>	Speckled Pigeon	très commun
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	Yellow Wagtail	très commun
Jacana	<i>Actophilomis africanus</i>	Lily-trotter	très commun
Merle métallique à longue queue	<i>Lamprotornis caudatus</i>	Long-tailed glossy Starling	très commun
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	Cattle Egret	très commun
Tourterelle pleureuse	<i>Streptopelia decipiens</i>	Mourning Dove	commun
Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	Senegal Long-tailed Parakeet	Commun

Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Reed Warbler	commun
Coucal du Sénégal	<i>Centropus senegalensis</i>	Senegal Coucal	commun
Poule sultane	<i>Porphyrio porphyrio</i>	Purple Swamphen	commun
Fauvette-Roitelet commune	<i>Prinia subflava</i>	Tawny-flanked Prinia	commun
Cisticole commune	<i>Cisticola juncidis</i>	Zitting Cisticola	commun
Héron à dos vert	<i>Butorides striatus</i>	Green-backed Heron	commun
Youyou	<i>Poicephalus senegalus</i>	Senegal Parrot	commun
Percnoptère brun	<i>Necrosytes monachus</i>	Hooded Vulture	commun
Souimanga à collier	<i>Anthreptes collaris</i>	Collared Sunbird	commun
Martin-chasseur à tête grise	<i>Halcyon leucocephala</i>	Grey-headed Kingfisher	commun
Tourterelle à collier	<i>Streptopelia semitorquata</i>	Red-Eyed Dove	commun
Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>	Great white Egret	fréquent
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	Crested Lark	fréquent
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	White Wagtail	fréquent
Martinet à dos blanc	<i>Apus affinis</i>	Little African Swift	fréquent
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	Green Sandpiper	fréquent
Tourterelle vineuse	<i>Streptopelia vinacea</i>	Vinaceous Dove	fréquent
Martin-pêcheur pie	<i>Ceryle rudis</i>	Pied Kingfisher	fréquent
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Sedge Warbler	fréquent
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	Squacco Heron	fréquent
Ignicolore	<i>Euplectes orix</i>	Red Bishop	fréquent
Merle métallique commun	<i>Lamprotornis chalybaeus</i>	Blue-eared glossy Starling	fréquent
Vorabé	<i>Euplectes afer</i>	Yellow-crowned Bishop	fréquent
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	Black-winged Stilt	fréquent
Héron noir	<i>Egretta ardesiaca</i>	Black Heron	fréquent
Moineau gris	<i>Passer griseus</i>	Grey-headed Sparrow	fréquent
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Grey Heron	fréquent
Aigrette intermédiaire	<i>Egretta intermedia</i>	Yellow-billed Egret	fréquent
Tisserin à tête rousse	<i>Ploceus velatus</i>	Vitelline Masked Weaver	fréquent
Camaroptère à dos gris	<i>Camaroptera brachyura</i>	Grey-backed Camaroptera	fréquent
Petit Calao à bec noir	<i>Tockus nasutus</i>	Grey Hornbill	fréquent
Tisserin minule	<i>Ploceus luteolus</i>	Slender-billed Weaver	fréquent
Chevalier guignette	<i>Tringa hypoleucos</i>	Common Sandpiper	fréquent
Petit Calao à bec rouge	<i>Tockus erythrorhynchus</i>	Red-beaked Hornbill	fréquent
Martinet à croupion blanc	<i>Apus caffer</i>	White-rumped Swift	fréquent
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	Moorhen	fréquent

Chanteur d'Afrique	<i>Serinus leucopygius</i>	White-rumped Seedeater	fréquent
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Grey Wagtail	fréquent
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	Purple Heron	fréquent
Moqueur	<i>Phoeniculus purpureus</i>	Senegal Wood-Hoopoe	fréquent
Cordon bleu	<i>Uraeginthus bengalus</i>	Red-cheeked Cordon-Bleu	fréquent
Petit Martin-pêcheur huppé	<i>Alcedo cristata</i>	Malachite Kingfisher	fréquent
Touraco gris	<i>Crinifer piscator</i>	Grey Plantain-eater	fréquent
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Ringed Plover	fréquent
Combassou du Sénégal	<i>Vidua chalybeata</i>	Village Indigobird	par périodes
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Northern Wheatear	par périodes
Aigrette dimorphe	<i>Egretta gularis</i>	Westren Reef-Egret	par périodes
Alecto à bec blanc	<i>Bubalomis albirostris</i>	Buffalo-Weaver	par périodes
Barbican à poitrine rouge	<i>Lybius dubius</i>	Bearded Barbet	par périodes
Hirondelle de cheminée	<i>Hirundo rustica</i>	Barn Swallow	par périodes
Butor blongios	<i>Ixobrychus minutus</i>	Little Bittern	par périodes
Hirondelle paludicole	<i>Riparia paludicola</i>	Plain Martin	par périodes
Rhynchée peinte	<i>Rostratula benghalensis</i>	Painted Snipe	par périodes
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Kestrel	par périodes
Ventre-orange	<i>Amandava subflava</i>	Zebra Waxbill	par périodes
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	Wood Sandpiper	par périodes
Martinet des palmiers	<i>Cypsiurus parvus</i>	Palm Swift	par périodes
Cou-coupé	<i>Amadina fasciata</i>	Cut-throat Finch	par périodes
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	Greenshank	par périodes
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	Little ringed Plover	par périodes
Hypolaïs pâle	<i>Hippolais pallida</i>	Olivaceous Warbler	par périodes
Astrild à joues oranges	<i>Estrilda melpoda</i>	Orange-cheeked Waxbill	par périodes
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	Little Stint	par périodes
Corvinelle	<i>Corvinella corvina</i>	Yellow-billed Shrike	par périodes
Chevalier stagnatile	<i>Tringa stagnatilis</i>	Marsh Sandpiper	par périodes
Bec de corail cendré	<i>Estrilda troglodytes</i>	Black-rumped Waxbill	par périodes
Barbu de Vieillot	<i>Lybius vieilloti</i>	Vieillot's Barbet	par périodes
Fauvette Crombec	<i>Sylvietta brachyura</i>	Nuthatch Warbler	par périodes
Gonolek de Barbarie	<i>Laniarius barbarus</i>	Barbary Shrike	par périodes
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	Redshank	par périodes
Coliou huppé	<i>Urocolius macrourus</i>	Blue-naped Mousebird	par périodes
Cisticole roussâtre	<i>Cisticola galactotes</i>	Rufous Grass-warbler	par périodes

Huppe africaine	<i>Upupa africana</i>	African Hoopoe	par périodes
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	Subalpine Warbler	par périodes
Dendrocygne veuf	<i>Dendrocygna viduata</i>	White-faced Whistling-duck	par périodes
Téléphone tchagra	<i>Tchagra senegala</i>	Black-crowned Tchagra	par périodes
Souimanga à poitrine rouge	<i>Nectarinia senegalensis</i>	Scarlet-chested Sunbird	par périodes
Grande Hironnelle à ventre roux	<i>Hirundo senegalensis</i>	Mosque Swallow	par périodes
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	Black-tailed Godwit	par périodes
Sterne hansel	<i>Sterna nilotica</i>	Gull-billed Tern	par périodes
Serin du Mozambique	<i>Serinus mozambicus</i>	Yellow-fronted Canary	par périodes
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Chiffchaff	par périodes
Gobe-Mouches noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Pied Flycatcher	par périodes
Petit Souimanga à longue queue	<i>Anthreptes platurus</i>	Pigmy Sunbird	par périodes
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Osprey	par périodes
Pic gris	<i>Mesopicos goertae</i>	Grey Woodpecker	rare
Martinet alpin	<i>Apus melba</i>	Alpine Swift	rare
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	European Whitethroat	rare
Alouette-Moineau à oreillons blancs	<i>Eremopterix leucotis</i>	Chesnut-backed Finch-Lark	rare
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Hoopoe	rare
Émerauldine à bec noir	<i>Turtur abyssinicus</i>	Black-billed Wood-Dove	rare
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Great Comorant	rare
Petit chevalier à pattes jaunes	<i>Tringa flavipes</i>	Lesser Yellowlegs	rare
Guépier écarlate	<i>Merops nubicus</i>	Northern Carmine Bee-eater	rare
Épervier shikra	<i>Accipiter badius</i>	Shikra	rare
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Black-shouldered Kite	rare
Chevalier combattant	<i>Philomachus pugnax</i>	Ruff	rare
Tourterelle du Cap	<i>Oena capensis</i>	Long-tailed Dove	rare
Rollier d'Abyssinie	<i>Coracias abyssiniica</i>	Abyssinian Roller	rare
Perroquet gris	<i>Psittacus erithacus</i>	Grey Parrot	rare
Faucon crécerelle	<i>Falco naumanni</i>	Lesser Kestrel	rare
Tournepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	Ruddy Turnstone	rare
Coucou africain	<i>Cuculus gularis</i>	African Cuckoo	rare
Martin-chasseur du Sénégal	<i>Halcyon senegalensis</i>	Woodland Kingfisher	rare
Héron bicolore	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Night Heron	rare
Ibis sacré	<i>Threskiornis ethiopica</i>	Sacred Ibis	rare
Oedicnème du Sénégal	<i>Burhinus senegalensis</i>	Senegal thick-knee	rare

Veuve dominicaine	<i>Vidua orientalis</i>	Sahel Paradise Whydah	rare
Traquet tarier	<i>Saxicola rubetra</i>	Whinchat	rare
Coucou de Levillant	<i>Clamator levillantii</i>	Levillant's Cuckoo	rare
Tantale ibis	<i>Mycteria ibis</i>	Yellow-billed Stork	rare
Guifette leucoptère	<i>Chlidonias leucopterus</i>	White-winged black Tern	rare
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Tree pipit	rare
Pie grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Woodchat Shrike	rare
Mouette à tête grise	<i>Larus cirrhocephalus</i>	Grey-headed Gull	rare
Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	Black-headed Gull	rare
Chouette effraie	<i>Tyto alba</i>	Barn Owl	rare

Bibliographie

Dekeyser P. L., Derivot J. H., 1966. *Les oiseaux de l'Ouest africain*. Dakar :IFAN.

Serle W., Morel G., 1988. *Les oiseaux de l'Ouest africain*. Neuchâtel, Paris : Delachaux et Niestlé,

Morel G., Morel M.Y., 1990. *Les oiseaux de Sénégal : notices et cartes de distribution*. Paris : Orstom.

Barlow C., Wacher T., 1997. *A field guide to birds of the Gambia and Senegal*. New Haven, London : Yale University Press.

Vous souhaitez connaître les oiseaux du Sénégal : participez aux activités de l'Association pour la Sauvegarde des Oiseaux au Sénégal (A.S.O.S.) et demandez votre carte de membre pour une cotisation annuelle de 1000 CFA.

Contactez nous au (221) 849 35 87 ou 849 35 36.

Par courriel : mseidiop@hotmail.com ou preyn@ird.sn

Veillez mentionner votre nom, profession et adresse complète et adresse courriel pour des contacts ultérieurs.

L'ASOS est enregistrée au Ministère de l'Intérieur sous le N°1043/M.int/DAGAT/DEL/AS.



Club JRD de Dakar : Photo de groupe (M.Fromaget)